



PleinVent !

N° 347 du 6 au 20 août 2017

« Il y a des jours où les patrons et les saints ne suffisent pas. »

Il y a des jours où les patrons et les saints ne suffisent pas.

Alors il faut prendre son courage à deux mains.

Et s'adresser directement à celle qui est au-dessus de tout.

Être hardi. Une fois.

S'adresser hardiment à celle qui est infiniment belle.

Parce qu'aussi elle est infiniment bonne.

À celle qui intercède.

La seule qui puisse parler de l'autorité d'une mère.

S'adresser hardiment à celle qui est infiniment pure.

Parce qu'aussi elle est infiniment douce.

À celle qui est infiniment riche.

Parce qu'aussi elle est infiniment pauvre.

À celle qui est infiniment haute.

Parce qu'aussi elle est infiniment descendante.

À celle qui est infiniment grande.

Parce qu'aussi elle est infiniment petite.

Infiniment humble.

Une jeune mère.

À celle qui est infiniment jeune.

Parce qu'aussi elle est infiniment mère.

À celle qui est infiniment joyeuse.

Parce qu'aussi elle est infiniment douloureuse.

À celle qui est infiniment touchante.

Parce qu'aussi elle est infiniment touchée.

À celle qui est toute Grandeur et toute Foi.

Parce qu'aussi elle est toute Charité.

À celle qui est Marie.

Parce qu'elle est pleine de grâce.

À celle qui est pleine de grâce.

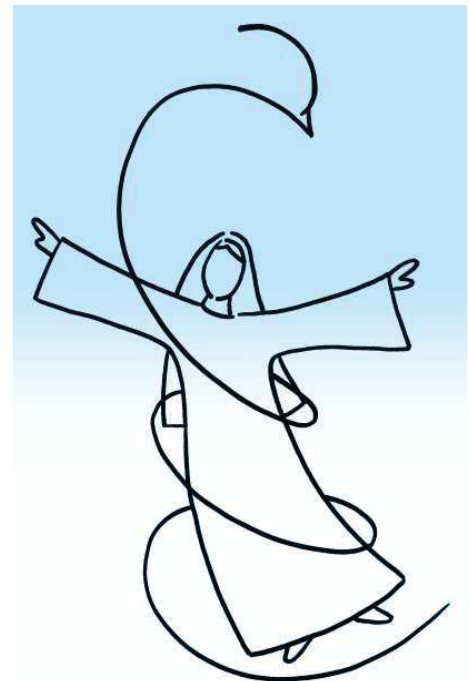
Parce qu'elle est avec nous.

À celle qui est avec nous.

Parce que le Seigneur est avec elle.

Charles Péguy

(Le Porche du Mystère de la Deuxième Vertu, extraits)



Pastorale Paroissiale du Père Augustin TOSSOU au BENIN

Je suis prêtre de l'Archidiocèse de Parakou en République du BENIN. Ordonné le 23 Octobre 2010, je suis actuellement en service sur la Paroisse Saint Joseph de Parakou, comme prêtre collaborateur et aumônier de l'établissement scolaire attaché à la paroisse. Du point de vue des études, j'ai un Master en Management des Ressources Humaines et une Maîtrise en Philosophie Politique et Morale.

Au niveau pastoral, on dénombre sur ma paroisse environ 4000 fidèles chrétiens actifs, c'est-à-dire, qui sont réguliers à la messe dominicale. A part la charge de la célébration du mystère eucharistique, j'apporte un soin particulier à l'éducation catholique des enfants et des jeunes ; je m'efforce de connaître les fidèles en leur rendant visite dans leur maison ou dans leur Communauté Ecclésiale Vivante de Base (CEVB) ; il s'agit de groupes de fidèles chrétiens constitués dans les quartiers, appelés à vivre à l'image des premiers chrétiens des Actes des Apôtres. J'essaie, dans la mesure de mes possibilités, de prendre part aux soucis des fidèles, en ayant une attention spéciale pour les pauvres mais surtout pour les affligés, les découragés de la vie.

En ce sens, en me fondant sur cette citation de Saint Jean de la Croix : « Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour » et sur les principes de ce mouvement d'action catholique Pro-Life dont j'ai été le responsable national adjoint, je fais de la lutte pour la promotion de la vie des enfants à naître, mon cheval de bataille. Ainsi, je lutte, depuis 2007, contre

l'Interruption Volontaire de la Grossesse (IVG) surtout chez les jeunes filles victimes de grossesse précoce ou non et abandonnées par les auteurs. D'abord, en procédant à des séances de formation et de sensibilisation, ensuite en accompagnant les filles-mères jusqu'au terme de leur grossesse et, enfin, en prenant soin des nouveaux nés dans ce contexte, pour que la mère désespérée et parfois rejetée par la famille n'aille jeter le nouveau-né dans une fosse septique, sur un tas d'ordure ou au cimetière. Un phénomène très récurrent chez nous au BENIN. Nous pouvons, ensemble dire à cette catégorie de personnes à sauver, comme jadis Jésus au paralytique, « *je te l'ordonne, lève-toi, et marche* » (Jean 5,8). Et c'est tout le but de cette Association* qui n'a qu'une vision : œuvrer pour la sauvegarde de la vie des enfants condamnés à mourir, parce qu'issus de grossesse non désirée, et pour l'insertion professionnelle des filles-mères pour leur survie. Il s'agit, en clair, de prendre en charge l'enfant à naître jusqu'à l'autonomisation de la fille- mère qui bénéficiera de l'insertion professionnelle dans une structure privée confessionnelle ou non. Ce faisant, l'Association œuvre à l'épanouissement et au bien-être des enfants par un développement humain durable et participatif, à la défense du droit à l'éducation, à l'amélioration des conditions des enfants en milieu rural comme en milieu urbain et à l'éducation des filles en luttant contre l'analphabétisme et la dépravation des mœurs.

Seul, je suis essoufflé face à cette mission particulière de mon sacerdoce. J'en appelle à votre sens de générosité volontairement et librement exprimé. Un seul rayon de soleil suffit à chasser beaucoup d'ombres. Vous pouvez, par exemple, parrainer un enfant racheté de la griffe de l'avortement afin qu'il vive et que sa scolarité soit suivie à 20 € par mois. Vous pouvez aussi aider l'Association à mettre sur pied une structure d'élevage, pour faire face à tous ces défis ci-dessus évoqués et la soustraire ainsi à la mendicité qui n'est pas une vertu à promouvoir.



(image AFC France)

Pour finir, je voudrais remercier cette joyeuse équipe sacerdotale composée du Père Bernard JOZAN (Curé), bon prêtre orant, à la fois divertissant et rigoureux travailleur et de l'infatigable Père Alain CHEVREL, guide attentionné et prévenant du prêtre africain que je suis. Je voudrais remercier la Communauté des Sœurs, celle des Frères, les membres des équipes paroissiales, et vous tous chrétiens de la Paroisse Saint Yves de la Côte Sauvage, dans sa composante permanente comme celle estivale. Que Dieu vous comble tous de ses bénédictions.

P. Augustin

CONTACTS :

Le Père Augustin, cet été au presbytère du Pouliguen - tél. 07.52.23.44.88

Père TOSSOU Augustin Yédia
Paroisse Saint Joseph d'Alaga
BP 75 – Parakou - REPUBLIQUE du BENIN
Tél : 00229 97 68 95 61
« tossougusti@yahoo.fr »

*Si vous voulez aider l'Association
« Lève-toi et marche » :
Crédit Mutuel
IBAN : FR76 1027 8361 0700 0106 4030 162
BIC : CMCIFR2A

MARCHE-PRIERE de Kervalet à Saillé, JEUDI 10 août

sur le thème : « DIEU NOUS PARLE »

- Départ de la chapelle de Kervalet à 17 h
- **MESSE vers 19h15** dans l'église de Saillé, suivie d'un pique-nique tiré du sac. Nous retrouverons, à Saillé, des marcheurs partis de la Collégiale de Guérande et de Ste Thérèse de La Baule.

Les chauffeurs des voitures seront ramenés à leur point de départ par minibus.

Merci de vous équiper d'un gilet jaune pour la marche et de vous munir d'une bouteille d'eau.

CONFESSIONS avant la fête de l'ASSOMPTION

*Samedi 12 à 9h à BATZ

*et de 17h45 à 18h45 au CROISIC et au POULIGUEN,

*Lundi 14 de 17h45 à 18h45

au CROISIC et au POULIGUEN.

DIMANCHE 13 août – Pardon de St Guérolé à BATZ

Départ de la procession à 9h30 de la chapelle du Mûrier. Messe solennelle à 9h45 en l'église.

LUNDI 14 août - VEILLEE MARIALE à Kerquénec

20h30 - 22h30 : chapelet, procession aux flambeaux.

Les familles sont particulièrement invitées.

MARDI 15 août : Fête de l'ASSOMPTION

Au CROISIC : messe solennelle à 10h sur le port (à l'église en cas de pluie).

Autres messes : voir tableau ci-dessous.



Comme chaque année, l'équipe locale du CCFD Terre solidaire est heureuse de vous inviter fraternellement

à sa **GRANDE VENTE DE LIVRES** anciens et récents, **JEUDI 17 AOUT de 9h à 18h**

au centre paroissial St Joseph, 7 rue du maréchal Joffre au POULIGUEN (près du cinéma Pax)

au profit des actions soutenues - dans les pays les plus pauvres - par le CCFD Terre solidaire, pour lutter contre la faim et favoriser le développement.

LA PAROISSE ACCUEILLE DES CONCERTS

avec entrée libre et collecte au profit des artistes. (voir le Guide pratique, les affiches et programmes)

Par ailleurs, la Fanfare de KISSLEG donnera un concert d'une heure, dans l'église du POULIGUEN, après la messe dominicale anticipée du samedi 12 août.

VISITES des EGLISES ET CHAPELLES

**Eglise Saint-Guérolé de BATZ, avec les guides bénévoles de la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie), du dimanche après-midi au vendredi soir (sauf mardi 15 août) de 10h30 à 12h30 & 14h45 à 18h.

**Eglise N.D. de Pitié du CROISIC, le vendredi à 11h

**Chapelle Ste-Anne de Penchâteau du POULIGUEN le mercredi à 10h (payant). La chapelle est aussi ouverte le jeudi pour la messe à 11h.

**Chapelle St Marc de Kervalet en BATZ (exposition)

Entrée libre du mardi au dimanche de 14h30 à 19h30

DENIER DE L'EGLISE

Don au Diocèse et à la Paroisse

La collecte concerne la vie matérielle du diocèse ainsi que celle de notre paroisse.



Merci d'avance pour votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

Père Bernard Jozan, curé

Départ de sœur Denise et arrivée de sœur Clotilde

Présente au Croisic depuis 2005 dans la communauté des sœurs de la Pommeraye, sœur Denise va nous quitter pour Angers dans les jours qui suivent le 15 août ; elle sera remplacée par sœur Clotilde qui arrivera de Grez en Bouère en Mayenne. Merci à sœur Denise pour sa présence au milieu de nous durant ces douze années. Merci aux sœurs qui tiennent une place si importante dans notre paroisse, humainement et spirituellement. Père Bernard Jozan

MESSES DANS LA PAROISSE du 7 au 20 août 2017

(fin des horaires d'été : dimanche 20 août au soir)

	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Dimanche 13
Batz sur Mer	18 h 30	18 h 30 ¹			9 h 30	*9 h 30	9 h 30 ³
Le Croisic		9 h 30	9 h 30	-----		*19 h	11 h – 19 h ⁶
Le Pouliguen			9 h	11 h ²	9 h	*19 h	9 h 30 - 11 h
	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Samedi 19	Dimanche 20
Batz sur Mer		9 h 30			9 h 30	*9 h 30	9 h 30
Le Croisic	*19 h	10 h ⁴	9 h 30	14 h 30 ⁵		*19 h	11 h – 19 h ⁶
Le Pouliguen	*19 h	9 h 30 - 11 h	9 h	11 h ²	9 h	*19 h	9 h 30 - 11 h

* messe précédée de confessions 1 : chapelle de Kervalet – 2 : chapelle de Penchâteau - 3 : départ de la procession, chapelle du Mûrier 4 : sur le port du Croisic – 5 : chapelle de l'Hôpital – 6 : chapelle du Crucifix jusqu'au 20/8

ADORATION permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à BATZ : 9h - 18h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis le vendredi au CROISIC : 8h - 19h à la chapelle des Frères de St Jean-de-Dieu 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS : samedi à 9h avant la messe à Batz, 17h45 à 18h45 avant la messe au Croisic et au Pouliguen, ou sur rendez-vous

Vous pouvez joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

BATZ-sur-MER – Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740

Tél. 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi & samedi de 10h à 12h
vendredi 10h30 à 12h

LE CROISIC – Maison paroissiale

8 rue de l'Eglise 44490

Tél. 09 82 20 29 23

du lundi au samedi
de 10h à 12h

LE POULIGUEN - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510

Tél. 02 40 42 17 81

du lundi au samedi
de 10h à 12h

PLEIN VENT est également disponible sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cfd.fr>

Pour le recevoir par courriel ou en résilier l'envoi : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant vos NOM et Prénom